**Question orale concernant  
la sécurité des chantiers sur le territoire d’Ixelles  
Conseil communal du 18 mai 2017**

Madame la Bourgmestre,

Monsieur Cimen, un ouvrier de 33 ans, est décédé des suites de l’effondrement d’un mur d’un immeuble en démolition (Quick), à l’entrée de la chaussée d’Ixelles, le 8 mai dernier.

La sécurité sur les chantiers pose encore trop souvent question, or les chantiers sont nombreux sur le territoire ixellois.

Nous ne pouvons rester indifférents à des drames tel que celui que nous avons connu la semaine dernière.

Je souhaiterais savoir :

* Si un permis a bien été rentré pour ce chantier et si toutes les démarches ont été accomplies dans les formes ?
* Si des mesures particulières de protection avaient dû être prises par rapport à ce bâtiment (dans quel état administratif était le bâtiment) ?
* Si les riverains directs sont en sécurité actuellement, pendant la durée d’arrêt du chantier ?
* Quelles démarches la commune peut entreprendre pour s’assurer que les conditions seront effectivement remplies en vue de la réouverture du chantier ?

Je vous remercie pour vos réponses,  
  
Audrey Lhoest